

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1 JUILLET 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 31

Convocation du Conseil Municipal :
le 25/06/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 08/07/2013

Délibération n° D-2013-339

**Convention de partenariat entre Electricité de France et la Ville
de Niort**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Delphine PAGE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Pilar BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Denis THOMMEROT, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN

Excusés :

Madame Jacqueline LEFEBVRE.

Pôle Cadre de vie et Aménagement urbain Convention de partenariat entre Electricité de France et la Ville de Niort

Monsieur Alain PIVETEAU, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Depuis 2008, dans le cadre de son agenda 21, la Ville de Niort inscrit ses politiques publiques dans une vision de développement durable, responsable et solidaire pour orienter le territoire vers un avenir durable. A ce titre, elle s'attache à impliquer les acteurs du territoire dans la construction d'un territoire durable.

La Ville de Niort a confié à Electricité de France Branche Commerce la fourniture d'énergie électrique aux usagers bénéficiant des tarifs réglementés de vente. Dans ce cadre, EDF a affirmé sa volonté d'amplifier son action locale en matière de développement durable.

La Ville de Niort et EDF proposent d'unir leurs compétences et leur savoir faire au service de la dynamique durable du territoire et de développer leur partenariat avec la mise en œuvre d'actions conjointes.

Les actions retenues s'inscrivent dans la politique de développement durable de la Ville et répondent à plusieurs objectifs :

- lutter contre la précarité énergétique,
- développer la maîtrise de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables,
- favoriser la biodiversité.

Il est proposé au Conseil municipal de conclure une convention de partenariat avec EDF.

Vu le projet de convention de partenariat,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat à conclure avec EDF ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	11
Non participé :	2
Excusé :	1

Madame Anne LABBE, Conseillère municipale et Monsieur Jérôme BALOGE, Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Alain PIVETEAU